

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par Anik Ste-Marie

22 Octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Anik Ste-Marie.

Je suis préoccupée par le projet de la compagnie GNL-Québec pour de nombreuses raisons mais principalement les suivantes : les émissions des GES, la carboneutralité escomptée, les pertes d'emplois touristiques, les passages de méthaniers, la protection de la biodiversité et particulièrement celle des bélugas, les promesses de remplacement du charbon non prouvables, etc. Vous trouverez de plus amples explications dans la suite de ce document.

Bélugas

Je ne suis pas favorable au projet GNL Québec /Gazoduc parce que cette usine liquéfierait du gaz de fracturation et que le gaz en question est du méthane et que le méthane n'est pas une énergie de transition. De plus, le Saguenay et le fjord sont des habitats pour de nombreuses espèces animales vivant dans un écosystème fragile, dont certaines espèces animales sont en voie de disparition. Ce fait signifie que l'espèce entière est déjà, aujourd'hui, avant même que de nombreux méthaniers ne traversent ce cours d'eau, à risque de disparaître et que, par conséquent, cela signifie que si ce projet va de l'avant, il mettra un terme aux chances de survie de cette espèce emblématique de cette région mais également de notre province.

Industrie touristique

Je suis également inquiète pour toutes les entreprises locales de tourisme, de pêche sur glace et d'observation des baleines et autres animaux sauvages perdront de nombreux revenus, voir feront faillite puisque le tourisme dans cette région repose sur la beauté du paysage, la tranquillité des lieux et sur la chance d'observer des bélugas et baleines. Ces gens ne seront plus intéressés à venir visiter cette si belle région lorsque les méthaniers auront remplacé les bélugas. Ils ne viendront plus visiter cette si belle et bucolique région lorsque d'immenses méthaniers imposeront leur présence gigantesque de manière constante voir omniprésente dans le Saguenay. D'ailleurs, Tadoussac a pris position contre le projet, car Tadoussac perdrait toute sa beauté si nous devons observer

davantage de méthaniers que de bélugas sur les cours d'eau qui entourent ce village si bucolique.

Emplois promis en pleine pénurie d'employés

Le projet d'Énergie Saguenay compte embaucher 2000 personnes pour la construction de l'usine et offrirait 200 à 300 emplois à long terme. Sachant qu'il y a présentement une pénurie majeure d'employés, nous pouvons prévoir que le promoteur engagera des gens venus d'ailleurs, de régions autres que Saguenay, alors le discours que tient l'entreprise avançant que l'usine créerait des emplois, est plutôt questionnable. De plus, cela enlèverait de la main d'œuvre à des entreprises déjà existantes, la plupart du temps des entreprises locales. Si les promoteurs du projet disent vrai, ce projet durerait 25 ans, ce que je considère être une vision à très court terme dans la vie d'une région.

Retombées financières

Nous avons appris que la grande majorité des investissements de GNL Québec/Gazoduq iraient à l'extérieur du Québec car les promoteurs sont des Américains habitués de l'utilisation des paradis fiscaux et rien n'indique qu'ils changeront leurs façons de faire pour ce projet. « Il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différents investisseurs du projet pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résidents canadiens, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 % » Donc, sachant cela, l'argument des retombées financière tombe et ne peut plus être utilisé. Et donc, l'acceptabilité de ce projet ne passe pas pour cette raison majeure.

Jeunes familles et conscientisation environnementale et division sociale

D'autre part, on le constate depuis le 27 Septembre 2019, la population et particulièrement les jeunes et les jeunes familles sont extrêmement sensibles aux enjeux climatiques. Le projet GNL Québec/Gazoduq ne donnera pas envie aux jeunes Saguenéens de revenir habiter leur région natale car il représente pour cette génération un projet du siècle dernier et de correspond en rien aux valeurs de ces familles. Ce qui augmentera l'exode rural des jeunes vers les grandes villes et n'attirera pas de nouvelles jeunes familles.

Les jeunes familles qui reviennent s'installer dans leur lieu de naissance, le font car ils choisissent de quitter la ville pour retrouver la tranquillité de la campagne, la beauté du paysage, la pureté de l'air et de l'eau. Toutefois, un projet comme celui

d'Énergie Saguenay ne favorisera en rien le retour de ces familles dans la région, et nous le savons, les régions ont besoin d'augmenter leur démographie afin de garder vivants les villes et villages mais surtout pour réussir à combler les postes vacants causé par la pénurie de travailleurs.

Non acceptabilité sociale

Je m'oppose à ce projet car il n'obtient aucunement acceptabilité sociale de la société Québécoise. Le projet de la compagnie GNL-Québec provoque une division au sein de la population de Saguenay. Ce qui n'est pas une bonne chose pour le tissu social, particulièrement en temps de pandémie. Si l'on considère le Québec entier, on comprend qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour ce projet puisqu'une « pétition a recueilli plus de 85 000 signatures, de nombreuses lettres ouvertes co-signées par 40 économistes, 127 universitaires, 150 scientifiques ont été publiées; 250 médecins et professionnels de la santé se sont prononcés contre le projet; de nombreux groupes communautaires, écologistes, ainsi que des associations étudiantes sont mobilisés sur le terrain contre le projet. » « D'ailleurs, la municipalité de Tadoussac appuie d'ailleurs la demande de moratoire sur le transport maritime. » De plus, de nombreuses études scientifiques ont démontrées que le gaz de fracturation est extrêmement dangereux pour la santé humaine et les jeunes familles sont informées et ne veulent pas de ce type de répercussions sur leur santé.

Risques pour la santé

Nous le savons, le gaz qui serait utilisé pour alimenter le complexe de liquéfaction de GNL sera à au moins 80% du gaz produit par fracturation hydraulique. « Or, selon un rapport de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), la fracturation hydraulique accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes. L'ACME réclame d'ailleurs un moratoire sur la fracturation hydraulique, car cette technique non-conventionnelle d'extraction menace le climat planétaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine. »

Risques et impacts sur l'environnement

Le projet GNL-Québec fera augmenter « les émissions de GES d'un minimum de 46 millions de tonnes d'équivalent CO2 chaque année (incluant les émissions en amont liées à l'extraction, en aval liées à la combustion et les fuites tout au long du transport), soit l'équivalent de 60% des GES annuels du Québec ou les émissions de 9 766 454 voitures ! »

« De plus, en 2017 seulement, plus de 170 accidents sur des pipelines au Canada ont été répertoriés. Rien ne garantit la sécurité autour des pipelines. »

Le rapport du GIEC a spécifié que nous avons à peine 10 ans pour faire la transition. Déjà presque trois années ont passées depuis cet avertissement. Le Canada doit réduire ses émissions de méthane de 40 à 45% par rapport à 2012 d'ici 2025. Le projet GNL Québec ira toutefois dans le sens inverse des obligations de réduction des GES afin de ne pas dépasser le fameux réchauffement global de 2 degrés Celsius, quand nous en sommes déjà à un réchauffement de 1,1 degré Celsius et que le Canada se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne de la planète. Le problème avec GNL Québec est que cette entreprise fait partie de l'industrie gazière. Et on le sait, le gaz ne constitue ABSOLUMENT PAS une énergie de transition. Il est dans les faits, encore plus polluant que le dioxyde de carbone que nous devons éliminer.

Carboneutralité...

D'autre part, le promoteur dit vouloir faire une usine carboneutre. « En Juin dernier, un avis d'experts du ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques évaluait que « l'ensemble des émissions de GES en amont » de l'usine totaliserait 7,1 millions de tonnes par année. Donc, la facture pour compenser de telles émissions dépasserait les 100 millions de dollars chaque année. ». Selon les quatre organismes spécialisés dans la compensation des émissions de GES consultés par le Devoir » L'entreprise Compensation CO2 Québec mentionne qu'il faudrait donc planter plus de 38,5 millions d'arbres chaque année ce qui coûterait plus de 153 millions de dollars. Arbre-évolution quant à eux, calculent que la facture s'élèverait plutôt à plus de 265 millions de dollars par an et la plantation d'au-delà de 30 millions d'arbres annuellement et cette entreprise considère même que l'entreprise GNL Québec ne fera pas réduire les émissions de GES dans le monde. Toutefois, selon les propos mêmes de la directrice principale, affaires publiques et relations avec les communautés de GNL Québec, l'usine de l'entreprise émettra une totalité de 421 millions de tonnes de gaz à effet de serre annuellement.

« À lui seul, ce projet générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an 2 (de l'extraction jusqu'à la combustion), soit l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes (d'ailleurs, 150 scientifiques exigent que le projet soit rejeté); Les émissions de GES générées par la production du gaz dans l'ouest Canadien pour le projet de la compagnie GNL-Québec annulerait en une année tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990 et empêcherait la transition complète et nécessaire vers les énergies renouvelables; Le projet permettrait d'exporter chaque année l'équivalent de plus de deux fois la consommation actuelle de gaz au Québec; La compagnie GNL-Québec n'a pas démontré concrètement la carboneutralité

de son usine de liquéfaction, il n'y a que des scénarios. De plus, environ 90% des émissions de GES liées à GNL-Québec se produiraient à l'extérieur du Québec en raison de la production, du transport et de la combustion du gaz. »

Le problème dans la compensation carbone de ce projet de liquéfaction consiste en le fait que seul 7 millions de tonnes de GES ne seront compensés sur les réels 421 000 tonnes totales qu'émettra le projet dans son ensemble. Donc, 414 000 tonnes de GES ne seront pas compensées mais seront émises dans l'atmosphère, malgré ce qui est dit par le promoteur. De ce fait, considérant que l'usine est indissociable du méthane qu'elle liquéfiera, cette usine ne sera pas carboneutre puisque bien que ses dirigeants refusent de calculer les émissions provenant de l'extraction, des fuites, de l'utilisation du gaz et le transport du gaz, ces émissions existeront quand même et ELLES AFFECTERONT QUAND MÊME LA POPULATION HUMAINE PARTOUT SUR LA PLANÈTE.

Remplacer le charbon, vraiment?

Dans un autre ordre d'idée, le promoteur n'a pu démontrer que ce gaz de fracturation hydraulique, qui constituerait 85% du gaz qui serait liquéfié par l'usine, servirait à remplacer une utilisation plus polluante comme le charbon. Il est bien difficile de croire la volonté de réduire l'utilisation du charbon par le promoteur puisque la conjointe d'un des deux promoteurs a fait sa fortune DANS L'EXPORTATION DE CHARBON précisément. Ajoutons à cela qu'aucun contrat de remplacement de charbon n'a pu confirmer les propos du promoteur quant au remplacement du charbon.

Plus propre que le charbon, vraiment?

De ce fait, j'en profite pour mentionner qu'il y a un problème de communication dans le discours du promoteur puisque celui-ci mentionne que le gaz de fracturation qui serait liquéfié puis vendu ailleurs en Europe et en Chine remplacerait le charbon et ferait diminuer globalement des émissions de GES globaux. Le problème dans cette affirmation est que le gaz de fracturation est autant sinon davantage polluant que le charbon puisque c'est du méthane et que le méthane est 86 fois plus émetteur de GES que le dioxyde de carbone sur 20 ans. De plus, il est extrêmement volatil et de nouvelles entreprises ont démontrées que les fuites de méthane lors de l'extraction, de la circulation dans le gazoduc et lors de l'entreposage sont beaucoup plus importantes que l'industrie ne le croyait jusqu'à tout dernièrement et donc, le fait de refuser de les comptabiliser semblent démontrer une intention de ne pas donner les vrais chiffres d'émissions de GES de la part du promoteur.

Refuser de montrer les vrais chiffres, refuser d'évaluer de grandes parties du projet, refuser de divulguer de nombreuses informations sur un projet qui est nuisible à

la santé de la population, à l'environnement, à l'économie, aux emplois et à la biodiversité constitue la raison même de douter des réelles intentions des promoteurs quant à la diminution des GES globaux sur terre.

En conclusion

Bref, je m'oppose fermement au projet de la compagnie GNL-Québec parce que ses promesses de carboneutralité risque d'être extrêmement difficiles à atteindre; parce qu'il est faux de prétendre à la création d'emplois puisque nous sommes en pénurie de personnel; parce que ce projet risque fortement de mettre un terme à l'existence des bélugas et l'argent ne peut acheter la perte d'une espèce; parce que ce projet exigera de nombreuses subventions de la part du gouvernement provincial; parce que les entreprises touristiques verront leurs visiteurs diminuer grandement; parce que cela convaincra les jeunes familles d'aller s'installer dans une autre région; parce que l'entreprise "vend la peau de l'ours avant de l'avoir tué" en disant que le projet de ce gaz remplacera le charbon; parce que LES PROMOTEURS SONT DES HABITUÉS DES PARADIS FISCAUX ET DONC, QUE LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SERONT ASSURÉMENT REVUES À LA BAISSSE, (comme de nombreuses autres grandes entreprises l'ont fait avant), parce que les évaluations environnementales de ce projet me paraissent biaisées puisque le choix des promoteurs de diviser l'entreprise en deux afin d'avoir des résultats qui leurs seront favorables « Rappelons que "l'usine de liquéfaction et le gazoduc forment un seul et même projet, alors que GNL Québec et Gazoduq ont toujours affirmé que leurs deux projets sont distincts. Cette façon de faire des promoteurs signifie que les deux composantes sont évaluées par des processus environnementaux distincts. Le gouvernement Legault a d'ailleurs refusé de mener une évaluation environnementale globale ». Alexandre Shields du Devoir,

Je m'oppose à ce projet parce que les audiences n'ont vraiment pas fournies suffisamment de réponses aux questions qui furent posées, parce que les spécialistes n'étaient pas tous impartiaux puisque deux d'entre eux étaient d'anciens lobbyistes du projet GNL Québec/Gaoduq, parce que de nombreux spécialistes qui devaient être présents à certains moments ne l'étaient pas du tout ou pas au bon moment pour répondre aux trop peu nombreuses questions qui recevaient des réponses qui ressemblaient parfois davantage à une publicité en faveur du projet qu'une réelle information. Je m'oppose à ce projet parce que les réponses étaient tellement longues et souvent ne répondaient carrément pas à la question posée. Je m'oppose également à ce projet car ces questions qui furent posées furent largement censurées par le président du BAPE, Denis Bergeron qui refusait que les gens mettent en contexte leur question. Le problème est qu'il est impossible de bien poser nos questions, pour avoir les réponses exactes, si les questions sont censurées dans leur mise en contexte. Finalement, je m'oppose au projet GNL-Québec parce que le président de ce BAPE a travaillé pendant

15 ans EN FAVEUR de l'industrie gazière, et qu'un président du BAPE ne peut démontrer une aussi grande PARTISANERIE EN FAVEUR DU PROJET QU'IL ÉVALUE.

Références :

[file:///C:/Users/client/Desktop/ffd17475-canevas-pour-envoyer-un-commentaire-au-bape\(1\)%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/client/Desktop/ffd17475-canevas-pour-envoyer-un-commentaire-au-bape(1)%20(1).pdf)

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/564799/energie-saguenay-une-carboneutralite-aux-couts-eleves>

<https://coalitionfjord.com/2020/01/10/gnl-gazoduq/>

<https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2020-01-29/des-medecins-veulent-un-moratoire-sur-la-fracturation-hydraulique>

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/566416/les-investisseurs-du-projet-energie-saguenay-sont-installes-dans-des-paradis-fiscaux>

Veuillez agréer mes plus sincères salutations

Anik Ste-Marie